

VIVENDI

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 6 406 087 710,00 €

Siège Social : 42 avenue de Friedland – 75380 PARIS CEDEX 08

CHIFFRES CLES CONSOLIDES	4
I- RAPPORT FINANCIER POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2008	5
1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	5
1.1 ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DU 1 ^{ER} TRIMESTRE 2008.....	5
1.2 ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LE 31 MARS 2008.....	5
1.3 OPERATIONS EN COURS AU 31 MARS 2008.....	6
2 RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2008	7
2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ET COMPTE DE RESULTAT AJUSTE.....	7
2.2 ANALYSE DES RESULTATS.....	7
2.3 PERSPECTIVES 2008.....	8
3 ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE OPERATIONNELS	9
4 ANALYSE DES PERFORMANCES DES METIERS	10
5 TRESORERIE ET CAPITAUX	14
5.1 ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	14
5.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	15
5.3 FINANCEMENTS MIS EN PLACE EN 2008.....	16
6 DECLARATIONS PROSPECTIVES	17
II- ETATS FINANCIERS CONDENSES DU PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2008 (NON AUDITES)	19
COMPTE DE RESULTAT CONDENSE	19
BILAN CONDENSE	20
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONDENSES	21
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONDENSES	22
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONDENSES	25
NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION.....	25
NOTE 2 COMPTE DE RESULTAT CONDENSE PAR METIER.....	26
NOTE 3 CHARGES ET PRODUITS DES ACTIVITES FINANCIERES.....	27
NOTE 4 IMPOT.....	27
NOTE 5 RECONCILIATION DU RESULTAT NET, PART DU GROUPE AU RESULTAT NET AJUSTE.....	28
NOTE 6 RESULTAT PAR ACTION.....	28
NOTE 7 TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISES.....	28
NOTE 8 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET AUTRES ENGAGEMENTS.....	29
NOTE 9 LITIGES.....	30
NOTE 10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	31

Chiffres clés consolidés

Données consolidées	Trimestres clos le 31 mars		Exercices clos le 31 décembre			
	2008	2007	2007	2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	5 280	5 020	21 657	20 044	19 484	17 883
Résultat opérationnel ajusté (EBITA) (a)	1 203	1 274	4 721	4 370	3 985	3 504
Résultat net, part du groupe	555	932	2 625	4 033	3 154	3 767
Résultat net ajusté (ANI) (a)	697	771	2 832	2 614	2 218	1 498
Endettement financier net (a)	4 832	4 820	5 186	4 344	3 768	4 724
Capitaux propres	22 020	22 993	22 242	21 864	21 608	18 092
Dont capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA	19 872	20 714	20 342	19 912	18 769	15 449
Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) (a)	1 087	1 163	4 881	4 466	4 157	4 354
Investissements industriels, nets (capex, net) (b)	538	475	1 626	1 645	1 291	1 004
Investissements financiers	138	(13)	846	3 881	1 481	394
Désinvestissements financiers	(288)	(646)	(456)	(1 801)	(155)	(5 264)
Dividendes versés au titre de l'exercice précédent	na* (c)	na*	1 387	1 152	689	-
Données par action						
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation	1 164,7	1 155,0	1 160,2	1 153,4	1 149,6	1 144,4 (d)
Résultat net ajusté par action	0,60	0,67	2,44	2,27	1,93	1,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (hors titres d'autocontrôle)	1 164,7	1 153,8	1 164,7	1 155,7	1 151,0	1 144,9 (d)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA par action	17,06	17,95	17,47	17,23	16,31	13,49
Dividende versé au titre de l'exercice précédent par action	na* (c)	na*	1,20	1,00	0,60	0,00

Données en millions d'euros, nombre d'actions en millions, données par action en euros.

na* : non applicable

- Vivendi considère que le résultat opérationnel ajusté (EBITA), le résultat net ajusté (ANI), l'endettement financier net et les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO), mesures à caractère non strictement comptable, sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe. Chacun de ces indicateurs est défini dans le rapport financier ou à défaut dans l'annexe aux états financiers condensés du premier trimestre 2008. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire qui ne peut se substituer à toute autre mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable, telles que présentées dans les états financiers condensés et leurs notes annexes, ou citées dans le rapport financier. De plus, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer ces indicateurs de manière différente. Il se peut donc que les indicateurs utilisés par Vivendi ne puissent être directement comparés à ceux d'autres sociétés.
- Les investissements industriels, nets correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions.
- Le dividende au titre de l'exercice 2007 s'élève à 1,30 euro par action. Il représente une distribution globale d'environ 1,5 milliard d'euros et sera mis en paiement à partir du 14 mai 2008.
- Y compris les actions nouvelles Vivendi à créer dans le cadre du remboursement de l'emprunt obligataire à échéance novembre 2005.

I- Rapport financier pour le premier trimestre 2008

Notes préliminaires :

Le présent rapport financier et les états financiers condensés non audités du premier trimestre clos le 31 mars 2008 ont été arrêtés par le Directoire du 13 mai 2008.

Le rapport financier du premier trimestre de l'exercice 2008 se lit en complément du rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tel qu'il figure dans le Rapport annuel - Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 mars 2008 sous le numéro D.08-131 (« Document de référence 2007 », pages 132 et suivantes).

1 Événements significatifs

1.1 Événements significatifs intervenus au cours du 1^{er} trimestre 2008

1.1.1 ACQUISITIONS/CESSIONS D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Cession de certains catalogues de droits d'auteurs par UMG : Le 25 février 2008, UMG a finalisé la cession de certains catalogues de droits d'auteurs, tels que Rondor UK, Zomba UK, 19 Music, 19 Songs et BBC Catalog, en faveur de CP Masters BV et ABP, se conformant ainsi aux conditions imposées par la Commission européenne dans le cadre de l'autorisation de l'acquisition de BMG Music Publishing par UMG. Une description détaillée de cette acquisition figure dans la note 2.4 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (page 191 du Document de référence 2007).

1.1.2 AUTRES

Résultat de l'appel d'offres de la Ligue 1 de football : Le 6 février 2008, la Ligue de Football Professionnel (LFP) a attribué au Groupe Canal + neuf des dix lots de télévision mis en vente dans le cadre de l'appel d'offres pour la diffusion de la Ligue 1 (2008-2009 à 2011-2012). Le Groupe Canal+ continuera ainsi à diffuser sur ses antennes l'intégralité et le meilleur de la Ligue 1, avec notamment les dix plus belles affiches de la saison, le grand match du dimanche soir, les soirées de multiplexe en ouverture et clôture du championnat, l'intégralité des matchs de tous les clubs de Ligue 1 et la totalité des magazines d'information à la télévision. Le prix payé par le Groupe Canal+ sera de 465 millions d'euros par saison (contre 600 millions d'euros pour les 3 saisons précédentes), soit 1 860 millions d'euros au total pour les quatre saisons concernées. Les contrats ne sont pas signés à ce jour.

Nouveaux financements et refinancements (se reporter à la section 5.3.1 du présent rapport financier) :

- Obtention d'un crédit syndiqué de 3,5 milliards d'euros ;
- Placement de 1,4 milliard de dollars US d'obligations.

Lancement de zaOza : A fin mars, l'offre zaOza a été lancée en France. Elle permet le partage et l'accès illimité depuis le PC et le mobile à une offre de contenus inédits et exclusifs - musique, jeux, vidéos - pour un abonnement de 3 euros par mois. L'objectif de la société est, après la France, de se développer à l'international et tout d'abord en Europe, en commençant par l'Allemagne à l'automne 2008.

Dividende payé au titre de l'exercice 2007 : Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 24 avril 2008, les actionnaires de Vivendi ont approuvé les propositions du Directoire relatives à l'affectation du bénéfice distribuable de l'exercice 2007. En conséquence, le dividende a été fixé à 1,30 euro par action, représentant une distribution globale d'environ 1,5 milliard d'euros, mis en paiement à partir du 14 mai 2008.

1.2 Événements significatifs intervenus depuis le 31 mars 2008

Acquisition de Kinowelt par StudioCanal : Le 17 janvier 2008, StudioCanal a annoncé le projet d'acquisition de 100 % de Kinowelt, premier groupe indépendant cinématographique allemand spécialisé dans l'acquisition et la distribution de films. Grâce à cette opération, et suite à l'acquisition d'Optimum Releasing en Grande-Bretagne en 2006, StudioCanal constituera le leader européen de la distribution de films. Ses activités s'étendront aux trois principaux marchés européens (Angleterre, France, Allemagne) via des filiales locales détenues à

100 %. StudioCanal sera ainsi la seule société avec les Majors US à proposer un réseau de distribution tous médias (salle, vidéo, audiovisuel, VOD) couvrant une population de plus de 230 millions d'habitants. L'opération permet à StudioCanal de conforter son outil de production et de ventes internationales afin de constituer une alternative unique pour les producteurs et réalisateurs internationaux. L'opération permet également à StudioCanal d'accroître significativement son catalogue de films européens et américains qui dépasse déjà 5 000 titres. Cette acquisition a été réalisée le 2 avril 2008.

Remboursement de l'emprunt obligataire échangeable en actions Sogecable (se reporter à la section 5.3.1 du présent rapport financier).

Acquisition d'Univision Music Group par UMG : Le 27 février 2008, Universal Music Group (UMG) a annoncé l'acquisition d'Univision Music Group auprès d'Univision Communications, Inc. L'opération a été finalisée le 5 mai 2008.

1.3 Opérations en cours au 31 mars 2008

Projet de création d'Activision Blizzard : Le 1^{er} décembre 2007, Vivendi et Activision, Inc. ont signé un accord définitif en vue du rapprochement de cette dernière et de Vivendi Games. L'opération a reçu l'approbation des autorités américaines et européennes de la concurrence respectivement les 16 janvier 2008 et 16 avril 2008. Elle reste soumise au vote des actionnaires d'Activision, dont l'assemblée générale devrait se tenir d'ici la fin du deuxième trimestre 2008. Une description détaillée de l'opération figure dans la note 2.8 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (page 193 du Document de référence 2007).

Prise de contrôle de Neuf Cegetel par SFR : Le 15 avril 2008, Vivendi et SFR ont reçu l'autorisation du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi de procéder à l'acquisition de la participation de Groupe Louis Dreyfus dans le capital de Neuf Cegetel. En conséquence, conformément à l'accord annoncé le 20 décembre 2007 (se reporter à la note 2.9 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 - page 194 du Document de référence 2007), SFR a acquis, à cette date, au prix de 34,50 euros par action coupon 2007 attaché, l'intégralité de la participation du Groupe Louis Dreyfus, soit environ 28 % des titres de Neuf Cegetel. Ainsi, SFR a pris le contrôle de Neuf Cegetel en portant sa participation à 68,13 % du capital.

En application de la réglementation boursière, SFR a déposé le 22 avril 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, une Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) au prix de 36,50 euros par action coupon 2007 attaché. Cette opération sera suivie, le cas échéant, d'un Retrait Obligatoire au même prix. Les actionnaires de Neuf Cegetel ayant approuvé lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2008 le versement d'un dividende de 0,60 euro par action mis en paiement le 2 mai 2008, le prix de l'offre a été ajusté à 35,90 euros. En outre, préalablement au lancement de l'OPAS, SFR a acquis environ 10 % complémentaires des titres de Neuf Cegetel au prix de 36,50 euros (coupon attaché), portant ainsi sa participation à environ 78 % du capital de Neuf Cegetel.

L'autorisation du Ministre s'accompagne de nouveaux engagements pris par Vivendi et ses filiales. Ceux-ci portent sur l'accès des concurrents et des nouveaux entrants aux marchés de gros sur les réseaux fixes et mobiles de SFR ; sur l'accueil sur le réseau fixe d'un éventuel distributeur de télévision indépendant ; et sur la distribution non-exclusive sur l'ADSL de huit nouvelles chaînes leaders sur leurs thématiques (Paris Première, Téva, Jimmy, Ciné Cinéma Famiz, trois chaînes M6 Music et Fun TV).

Avec 19 millions de clients mobiles, 3,6 millions de clients Internet haut débit, 10 000 collaborateurs et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le nouvel ensemble devient par sa taille un opérateur majeur en position de répondre aux besoins de tous les clients : grand public, entreprises et opérateurs. Il constitue un groupe de télécommunications de nouvelle génération qui jouera un rôle moteur en matière d'innovation, de développement de nouveaux services, de solutions convergentes et de déploiement de réseaux à très haut débit fixes (fibre optique) et mobiles (3G/3G+), dans l'intérêt des consommateurs.

2 Résultats du premier trimestre 2008

2.1 Compte de résultat consolidé et compte de résultat ajusté

	COMPTÉ DE RESULTAT CONSOLIDÉ		COMPTÉ DE RESULTAT AJUSTÉ			
	Trimestres clos le 31 mars		Trimestres clos le 31 mars			
	2008	2007	2008	2007		
Chiffre d'affaires	5 280	5 020	5 280	5 020	Chiffre d'affaires	
Coût des ventes	(2 494)	(2 273)	(2 494)	(2 273)	Coût des ventes	
Marge brute	2 786	2 747	2 786	2 747	Marge brute	
Charges administratives et commerciales hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(1 564)	(1 551)	(1 564)	(1 551)	Charges administratives et commerciales hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	
Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels	(19)	78	(19)	78	Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels	
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(85)	(60)				
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-				
Résultat opérationnel (EBIT)	1 118	1 214	1 203	1 274	Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	85	82	85	82	Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	
Coût du financement	(37)	(24)	(37)	(24)	Coût du financement	
Produits perçus des investissements financiers	2	2	2	2	Produits perçus des investissements financiers	
Autres charges et produits financiers	(22)	197				
Résultat des activités avant impôt	1 146	1 471	1 253	1 334	Résultat des activités avant impôt ajusté	
Impôt sur les résultats	(276)	(224)	(236)	(246)	Impôt sur les résultats	
Résultat net des activités	870	1 247				
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-	-				
Résultat net	870	1 247	1 017	1 088	Résultat net ajusté avant intérêts minoritaires	
<i>Dont</i>					<i>Dont</i>	
Résultat net, part du groupe	555	932	697	771	Résultat net ajusté	
Intérêts minoritaires	315	315	320	317	Intérêts minoritaires	
Résultat net, part du groupe par action (en euros)	0,48	0,81	0,60	0,67	Résultat net ajusté par action (en euros)	
Résultat net, part du groupe dilué par action (en euros)	0,47	0,80	0,60	0,66	Résultat net ajusté dilué par action (en euros)	

Données en millions d'euros, sauf données par action.

2.2 Analyse des résultats

Au premier trimestre 2008, le **résultat net ajusté** est un bénéfice de 697 millions d'euros (0,60 euro par action) comparé à un bénéfice de 771 millions d'euros au premier trimestre 2007 (0,67 euro par action), soit une diminution de 74 millions d'euros (-9,6 %).

Au premier trimestre 2008, le **résultat net, part du groupe** est un bénéfice de 555 millions d'euros (0,48 euro par action) contre un bénéfice de 932 millions d'euros au premier trimestre 2007 (0,81 euro par action), soit une diminution de 377 millions d'euros (-40,5 %) : au premier trimestre 2007, était intervenue la plus-value de dilution (+239 millions d'euros) liée à la cession de 10,18 % de Canal+ France à Lagardère. La réconciliation du résultat net, part du groupe au résultat net ajusté est présentée à la note 5 de l'annexe aux états financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2008.

La diminution du **résultat net ajusté** de 74 millions d'euros s'explique du fait des principaux éléments suivants :

- 71 millions d'euros sont liés à la diminution du résultat opérationnel ajusté. Cette baisse s'explique essentiellement par le profit lié au dénouement favorable d'un contentieux fiscal (+73 millions d'euros) au premier trimestre 2007 et par une diminution de l'apport de Vivendi Games (-57 millions d'euros) liée notamment au lancement exceptionnel du premier pack d'extension *World of Warcraft: The Burning Crusade* au premier trimestre 2007 également. En outre, au premier trimestre 2008, le résultat opérationnel ajusté comprend une reprise nette de provisions relatives aux stock-options et autres rémunérations fondées sur des

instruments de capitaux propres (+38 millions d'euros) et deux journées supplémentaires de Ligue 1 de football pour Canal+ (-32 millions d'euros).

- 13 millions d'euros sont liés à l'augmentation du coût du financement.

Ces éléments ont été partiellement compensés par les éléments suivants :

- 3 millions d'euros sont liés à l'augmentation de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence.
- 10 millions d'euros sont liés à la diminution de la charge d'impôt sur les résultats.

Analyse des principales lignes du compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 5 280 millions d'euros contre 5 020 millions d'euros au premier trimestre 2007, soit une progression de 260 millions d'euros (+5,2 %, et +6,9 % à taux de change constant). Pour une analyse du chiffre d'affaires par métier, se référer à la section 4 «Analyse des performances des métiers».

Les charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels sont une charge de -19 millions d'euros contre un produit de 78 millions d'euros sur le premier trimestre 2007, soit une différence défavorable de 97 millions d'euros. Sur le premier trimestre 2008, ils comprennent essentiellement les charges de restructuration (-12 millions d'euros) enregistrées par UMG au titre de l'intégration de ses acquisitions (BMG Music Publishing et Sanctuary) et de la rationalisation des activités de la musique enregistrée, alors qu'au premier trimestre 2007, ils comprenaient essentiellement l'incidence favorable du dénouement d'un contentieux engagé par Vivendi SA concernant ses droits à déduire la TVA (+73 millions d'euros).

Le résultat opérationnel ajusté s'est élevé à 1 203 millions d'euros contre 1 274 millions d'euros au premier trimestre 2007, soit une diminution de 71 millions d'euros (un repli de 5,6 % et de 3,9 % à taux de change constant). Pour une analyse du résultat opérationnel ajusté par métier, se référer à la section 4 «Analyse des performances des métiers».

Les amortissements d'actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises se sont élevés à -85 millions d'euros contre -60 millions d'euros sur le premier trimestre 2007, soit une charge complémentaire de -25 millions d'euros, notamment du fait de l'amortissement des droits et catalogues musicaux de BMG Music Publishing et de la base d'abonnés de Tele2 France respectivement à compter de mai et de juillet 2007.

Le résultat opérationnel s'est élevé à 1 118 millions d'euros, contre 1 214 millions d'euros sur le premier trimestre 2007, soit une diminution de 96 millions d'euros (-7,9 %).

La quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence s'est élevée à 85 millions d'euros, contre 82 millions d'euros au premier trimestre 2007. La quote-part du profit en provenance de NBC Universal s'élève à 53 millions d'euros sur le premier trimestre 2008 contre 65 millions d'euros au premier trimestre 2007, en diminution du fait des baisses du dollar et du résultat de NBC Universal. La quote-part de SFR dans le résultat de Neuf Cegetel s'élève à 33 millions d'euros contre 18 millions d'euros au premier trimestre 2007.

Le coût du financement s'est élevé à -37 millions d'euros contre -24 millions d'euros sur le premier trimestre 2007, soit une augmentation de 13 millions d'euros, du fait principalement de l'incidence positive au premier trimestre 2007 de la capitalisation des intérêts liés à l'acquisition de BMG Music Publishing (+15 millions d'euros). Hors l'incidence de cet élément non récurrent, le coût du financement aurait diminué de 2 millions d'euros. Pour plus de détails, se référer à la note 3 de l'annexe aux états financiers condensés au 31 mars 2008.

Les autres charges et produits financiers nets sont une charge nette de -22 millions d'euros, contre un produit net de 197 millions d'euros sur le premier trimestre 2007, soit une différence de 219 millions d'euros, essentiellement du fait de la prise en compte au premier trimestre 2007 de la plus-value de dilution (+239 millions d'euros) liée à la cession de 10,18 % de Canal+ France à Lagardère. Pour plus de détails, se référer à la note 3 de l'annexe aux états financiers condensés au 31 mars 2008.

L'impôt sur les résultats est une charge nette de -276 millions d'euros, contre une charge nette de -224 millions d'euros sur le premier trimestre 2007. Cette augmentation s'explique essentiellement par une moindre économie d'impôt attendue en 2009 dans le cadre du régime du bénéfice mondial consolidé, en anticipation de l'intégration de Neuf Cegetel par SFR. Par ailleurs, hors l'incidence des éléments exclus du résultat net ajusté, l'impôt sur les résultats est une charge nette de -236 millions d'euros, contre une charge nette de -246 millions d'euros en 2007, soit une baisse de 10 millions d'euros, en ligne avec l'évolution du résultat net ajusté avant impôts.

La part du résultat net revenant aux intérêts minoritaires de SFR, Groupe Maroc Telecom et Canal+ France s'est élevée à 315 millions d'euros (inchangé par rapport au premier trimestre 2007).

2.3 Perspectives 2008

Perspectives pour l'année 2008 confirmées : croissance des résultats comparable à celle enregistrée en 2007, à périmètre constant.

3 Analyse des flux de trésorerie opérationnels

Note préliminaire : Vivendi considère que les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) et les flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôts (CFAIT), mesures à caractère non strictement comptable, sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire qui ne peut se substituer aux données comptables telles qu'elles figurent dans le tableau des flux de trésorerie de Vivendi, présenté dans les états financiers condensés du groupe.

Au premier trimestre 2008, les flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôts (CFAIT) se sont élevés à 576 millions d'euros (contre 759 millions d'euros sur le premier trimestre 2007), en baisse de 183 millions d'euros (-24 %). Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des investissements industriels et des impôts payés et, dans une moindre mesure, de la légère baisse de la trésorerie générée par les métiers avant investissements industriels (-0,8 %, à 1 625 millions d'euros).

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) générés par les métiers se sont élevés à 1 087 millions d'euros (contre 1 163 millions d'euros sur le premier trimestre 2007), en baisse de 76 millions d'euros (-7 %). Cette évolution reflète l'augmentation des investissements industriels, nets notamment chez Groupe Maroc Telecom (+58 millions d'euros) et des dépenses de restructuration chez UMG (+14 millions d'euros), partiellement compensée par la progression de l'EBITDA (net de la variation du besoin en fonds de roulement), malgré les coûts de transition chez Groupe Canal+, ainsi que par l'augmentation des dividendes reçus de NBC Universal et la diminution des investissements de contenus. En outre, au premier trimestre 2008, le CFFO comprend l'incidence défavorable d'un décaissement de 68 millions d'euros par Groupe Canal+ au titre des contrats de capacité satellitaire avec Astra, alors qu'au premier trimestre 2007, il comprenait l'incidence favorable du remboursement des sommes payées suite au dénouement d'un contentieux engagé par Vivendi SA concernant ses droits à déduire la TVA (+50 millions d'euros).

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		
	2008	2007	% Variation
Chiffre d'affaires	5 280	5 020	5%
Charges d'exploitation hors amortissements et dépréciations	(3 689)	(3 462)	-7%
EBITDA	1 591	1 558	2%
Dépenses de restructuration payées	(20)	(6)	-233%
Investissements de contenus, nets	(6)	(12)	50%
Neutralisation de la variation des provisions incluses dans l'EBITDA	(70)	(47)	-49%
Autres éléments opérationnels	(6)	52	na*
Autres éléments de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel	(6)	(35)	83%
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt	(a) 1 483	1 510	-2%
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	(b) 142	128	11%
<i>Dont NBC Universal</i>	142	128	11%
Dividendes reçus de participations non consolidées	(b) -	-	na*
Investissements industriels, nets (capex, net)	(c) (538)	(475)	-13%
<i>Dont SFR</i>	(329)	(332)	1%
<i>Dont Groupe Maroc Telecom</i>	(130)	(72)	-81%
Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)	1 087	1 163	-7%
Intérêts nets payés	(d) (37)	(39)	5%
Autres flux liés aux activités financières	(d) (47)	6	na*
Décaissements liés aux activités financières	(84)	(33)	-155%
Impôts nets payés	(427)	(371)	-15%
Flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôts (CFAIT)	576	759	-24%

na* : non applicable

- Présentés dans les activités opérationnelles du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.2).
- Présentés dans les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.2).
- Correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions telles que présentées dans les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.2).
- Présentés dans les activités de financement du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.2).

4 Analyse des performances des métiers

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars			% Variation à taux de change constant
	2008	2007	% Variation	
Chiffre d'affaires				
Universal Music Group	1 033 (a)	1 027	0,6%	6,8%
Groupe Canal+	1 115	1 067	4,5%	4,2%
SFR	2 302 (b)	2 096	9,8%	9,8%
Groupe Maroc Telecom	614 (c)	550	11,6%	13,8%
Vivendi Games	221	291	-24,1%	-18,2%
Activités non stratégiques et autres, et élimination des opérations intersegment	(5)	(11)	54,5%	54,5%
Total Vivendi	5 280	5 020	5,2%	6,9%
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)				
Universal Music Group	111 (a)	57	94,7%	111,1%
Groupe Canal+	170	164	3,7%	2,9%
SFR	624 (b)	643	-3,0%	-3,0%
Groupe Maroc Telecom	268 (c)	256	4,7%	7,2%
Vivendi Games	50	107	-53,3%	-50,7%
Holding & Corporate	(11)	46	na*	na*
Activités non stratégiques et autres	(9)	1	na*	na*
Total Vivendi	1 203	1 274	-5,6%	-3,9%

na* : non applicable

- Comprend BMG Music Publishing et Sanctuary, consolidées par intégration globale par UMG respectivement à compter du 25 mai et du 2 août 2007.
- Comprend l'activité fixe et ADSL de Tele2 France, consolidée par intégration globale depuis le 20 juillet 2007.
- Comprend Gabon Telecom consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} mars 2007.

Universal Music Group (UMG) (Intérêt économique de Vivendi : 100 %)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'UMG s'établit à 1 033 millions d'euros, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année précédente. A taux de change constant, il augmente de 6,8 % grâce à la croissance de l'édition musicale et du merchandising avec les acquisitions de BMG Music Publishing et de Sanctuary en 2007 et à l'augmentation de 33 % des ventes de musique numérisée.

Parmi les meilleures ventes, figurent les albums de Jack Johnson, Janet Jackson et de la nouvelle artiste galloise Duffy. Celui d'Amy Winehouse, Back to Black, sorti en 2006, enregistre sur le trimestre 2,2 millions de ventes supplémentaires, ce qui lui permet de dépasser le cap des 8 millions d'exemplaires.

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté d'UMG s'élève à 111 millions d'euros, en hausse de 94,7 % par rapport au premier trimestre 2007 (+111,1 % à taux de change constant). Cette progression s'explique par l'augmentation des marges de la musique enregistrée liée à l'évolution du mix produit (la part des labels détenus a augmenté par rapport à celle des labels distribués), par la hausse des ventes de musique numérisée, par l'intégration de BMG Music Publishing et Sanctuary, et par les reprises de provisions à la suite de la baisse de valeur des instruments de rémunération à long terme. Cependant, ce résultat opérationnel ajusté est affecté par des coûts de restructuration de 12 millions d'euros.

Groupe Canal+ (Intérêt économique de Vivendi : 100 % ; intérêt économique de Vivendi dans Canal+ France : 65%)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Groupe Canal+ s'établit à 1 115 millions d'euros, en progression de 4,5 %.

Le chiffre d'affaires des activités de télévision payante en France augmente de 5 % pour atteindre 971 millions d'euros. Cette performance s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille d'abonnements de Canal+ et CanalSat, en hausse de 180 000 par rapport à l'année précédente, et par un accroissement des revenus publicitaires. La variation du portefeuille prend en compte un ajustement négatif, estimé à 64 000 abonnements, visant à ne retenir que les formules d'abonnement pérennes. A fin mars 2008, près de la moitié des abonnés de TPS ont déjà migré vers la plate-forme CanalSat. La croissance des revenus de CanalOverseas, dont le chiffre d'affaires progresse de 13 %, contribue également aux bonnes performances de Canal+ France.

Le chiffre d'affaires des autres activités du groupe atteint 144 millions d'euros, stable par rapport à l'année précédente. StudioCanal enregistre un chiffre d'affaires en baisse en raison principalement d'effets de saisonnalité, alors que les revenus d'>Télé et de Canal+ en Pologne progressent fortement.

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté de Groupe Canal+, hors coûts de transition liés au rapprochement avec TPS, s'établit à 197 millions d'euros, contre 169 millions d'euros au premier trimestre 2007, en progression de 16,6 %. Après prise en compte des coûts de transition, le résultat opérationnel ajusté s'élève à 170 millions d'euros, contre 164 millions pour la même période en 2007. L'essentiel de ces coûts concerne la migration technique des abonnés TPS sur la plate-forme CanalSat.

La croissance du résultat opérationnel ajusté est soutenue principalement par les performances de l'activité de télévision payante en France. Outre la hausse du chiffre d'affaires liée à la croissance du portefeuille, les résultats bénéficient de la baisse des coûts de recrutements et de contenus. Cette progression inclut cependant l'effet défavorable, mais temporaire, de -32 millions d'euros, lié à la Ligue 1 de football (2 journées supplémentaires par rapport au premier trimestre 2007).

Le résultat opérationnel ajusté des autres activités du groupe recule légèrement, en raison de la baisse des royalties perçues par StudioCanal dans le cadre de l'accord Working Title, et malgré la progression des résultats d'>Télé et de Canal+ en Pologne.

SFR (Intérêt économique de Vivendi : 56 %)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de SFR s'élève à 2 302 millions d'euros, en hausse de 9,8 % par rapport au premier trimestre 2007 (+4,0 % en base comparable¹).

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile s'élève à 2 176 millions d'euros, en augmentation de 4,1 %. Le chiffre d'affaires des services mobiles² progresse de 2,8 % à 2 077 millions d'euros.

Les baisses des tarifs réglementés, qui s'élèvent à 13 % pour les terminaisons d'appels vers un mobile à compter du 1er janvier 2008, ont été compensées par les effets favorables de la croissance du parc, de la progression des usages "voix" et "data" (services de données) et du dynamisme du segment Entreprises. Hors impact des baisses des tarifs réglementés, le chiffre d'affaires des services mobiles de SFR aurait progressé de 4,8 %.

SFR a recruté 57 000 nouveaux clients nets au cours du premier trimestre 2008, ce qui porte son parc à 18,823 millions de clients³, soit une hausse de 5,1 % par rapport à fin mars 2007. Le parc d'abonnés a augmenté de 6,2 % par rapport à fin mars 2007 et s'élève désormais à 12,434 millions, traduisant une amélioration du mix client (proportion d'abonnés dans le parc total) de 0,7 point en un an.

Le chiffre d'affaires "data" progresse de 21,7 %, essentiellement grâce aux services interpersonnels (SMS et MMS), aux contenus (musique, TV-Vidéo, jeux), à l'Internet mobile et aux services aux entreprises. Les services « data » représentent 16,2 % du chiffre d'affaires des services mobiles à fin mars 2008, contre 13,7 % à fin mars 2007. Le nombre de SMS envoyés par les clients SFR augmente de 55 % à 2,7 milliards et le chiffre d'affaires des services de données, hors SMS et MMS, progresse de 32,7 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité fixe et ADSL s'élève à 126 millions d'euros, en croissance de 4,5 % par rapport à la même période en 2007 en base comparable. A fin mars 2008, le parc total de clients ADSL s'établit à 438 000 clients et le parc de clients voix fixe totalise 1,852 million de clients.

¹La base comparable tient compte essentiellement de la consolidation par intégration globale de Tele2 France comme si cette opération était intervenue le 1^{er} janvier 2007. Pour information, le chiffre d'affaires de Tele2 France au premier trimestre 2007 s'est élevé à 111 millions d'euros.

²Le chiffre d'affaires des services mobiles correspond au chiffre d'affaires de l'activité mobile, hors celui lié aux ventes d'équipements.

³SFR hors parc de clients pour compte de tiers. Le parc clients pour compte de tiers est estimé à 1,302 million à fin mars 2008 (hors pré-activation).

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté avant amortissements (EBITDA) de l'activité mobile augmente de 10 millions d'euros pour s'établir à 873 millions d'euros : la croissance de 2,8 % du chiffre d'affaires des services mobiles et le contrôle rigoureux des autres coûts sont partiellement gommés par l'augmentation de 1,2 point des coûts d'acquisition et de fidélisation des clients à 12,8 % du chiffre d'affaires des services mobiles.

Le résultat opérationnel ajusté de l'activité fixe et ADSL de SFR s'établit à -17 millions d'euros avant amortissements et à -28 millions d'euros après amortissements, reflétant le lancement de l'offre SFR ADSL et l'intégration opérationnelle de Tele2 France⁴.

Le résultat opérationnel ajusté de SFR ressort à 856 millions d'euros avant amortissements et à 624 millions d'euros après amortissements, en baisse respectivement de 0,5 % et de 3,0 % par rapport au premier trimestre 2007.

Groupe Maroc Telecom (Intérêt économique de Vivendi : 53 %)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Groupe Maroc Telecom s'établit à 614 millions d'euros, en progression de 11,6 % par rapport au premier trimestre 2007 (+8,3 % à taux de change et périmètre constants⁵).

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile du groupe s'élève à 432 millions d'euros, en hausse de 15,5 % par rapport au premier trimestre 2007 (+13,6 % à taux de change et périmètre constants).

Le parc mobile⁶ de Maroc Telecom SA poursuit une croissance soutenue malgré une concurrence accrue et atteint 13,697 millions de clients, soit une progression de 20,4 % par rapport à fin mars 2007 et un accroissement net de 370 000 clients au premier trimestre 2008. L'ARPU⁷ mixte s'établit à 8,7 euros, en repli de 8,1 % à taux de change constant par rapport à mars 2007.

Le parc mobile des filiales de Maroc Telecom atteint 2,200 millions de clients, en hausse de 41,2 % par rapport à fin mars 2007 avec un accroissement net de 185 000 clients au premier trimestre 2008.

Le chiffre d'affaires de l'activité fixe et Internet du groupe s'élève à 242 millions d'euros, en augmentation de 3,0 % par rapport au premier trimestre 2007 (-2,0 % à taux de change et périmètre constants).

Le parc fixe⁸ de Maroc Telecom SA s'établit à 1,335 million de lignes, stable au premier trimestre 2008. La facture moyenne « voix » baisse de 5,5 % (à taux de change constant), principalement sur le segment Téléboutique. Le parc ADSL poursuit sa croissance à près de 482 000 lignes, en accroissement net de près de 12 000 lignes pour le trimestre et en hausse de 15,3 % par rapport à mars 2007.

Le parc fixe des filiales de Maroc Telecom atteint 191 000 lignes, en hausse de plus de 9 000 lignes au premier trimestre 2008.

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté de Groupe Maroc Telecom s'établit à 268 millions d'euros, en hausse de 4,7 % par rapport au premier trimestre 2007 (+8,7 % à taux de change et périmètre constants⁹). Cette performance résulte de la progression du chiffre d'affaires, de la maîtrise des coûts d'acquisition, malgré la poursuite de la croissance du parc mobile, et du contrôle des coûts opérationnels. Elle traduit aussi les investissements effectués au Gabon et dans Mobisud.

Vivendi Games (Intérêt économique de Vivendi : 100 %)

Chiffre d'affaires

Vivendi Games continue sa constante et forte progression avec *World of Warcraft* de Blizzard Entertainment qui enregistre 2 millions d'abonnés supplémentaires par rapport à fin mars 2007. Après avoir franchi le cap des 10 millions d'abonnés à la fin 2007, la base d'abonnés de *World of Warcraft* était supérieure à 10,7 millions de joueurs à la fin du premier trimestre 2008.

La comparaison des premiers trimestres 2007 et 2008 n'est pas significative car le premier trimestre 2007 incluait l'immense succès du premier pack d'extension *World of Warcraft : The Burning Crusade*. La sortie de la deuxième extension *Wrath of the Lich King* est prévue au

⁴Pour information, le résultat opérationnel ajusté de Tele2 France au premier trimestre 2007 s'est élevé à -7 millions d'euros.

⁵Le périmètre constant illustre les effets de la consolidation de Gabon Telecom comme si elle s'était effectivement produite au 1^{er} janvier 2007. Pour information, le chiffre d'affaires de Gabon Telecom s'est élevé à 28 millions d'euros au premier trimestre 2007.

⁶Le parc est constitué des clients prépayés ayant émis ou reçu un appel voix durant les trois derniers mois et des clients postpayés non résiliés.

⁷L'ARPU se définit comme le chiffre d'affaires (généré par les appels entrants et sortants et par les services de données) net des promotions, hors roaming in et ventes d'équipement, divisé par le parc moyen de la période. Il s'agit ici d'un ARPU mensuel mixte des segments prépayés et postpayés.

⁸Pour le parc fixe de Maroc Telecom, les données sont communiquées en nombre de lignes équivalentes. Elles étaient auparavant communiquées en nombre d'accès.

⁹Pour information, le résultat opérationnel ajusté de Gabon Telecom s'est élevé à -4 millions d'euros au premier trimestre 2007.

second semestre 2008. C'est ce qui explique le retrait de 24,1 % par rapport au premier trimestre 2007 (- 18,2 % à taux de change constant) du chiffre d'affaires de Vivendi Games qui s'élève à 221 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de Blizzard Entertainment est de 192 millions d'euros sur le trimestre. Le chiffre d'affaires de Sierra Entertainment, Sierra Online et Vivendi Games Mobile progresse légèrement, malgré un effet de change défavorable.

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté de Vivendi Games s'élève à 50 millions d'euros sur le trimestre. Avant affectation des coûts centraux, le résultat opérationnel ajusté de Blizzard Entertainment s'établit à 99 millions d'euros. Le résultat opérationnel ajusté de Sierra Entertainment de -34 millions d'euros, avant affectation des coûts centraux, est marqué par l'augmentation des coûts de développement et des dépenses de royalties des jeux sortis. Le résultat opérationnel ajusté de Vivendi Games intègre aussi la poursuite des dépenses liées au développement des divisions Sierra Online et Vivendi Games Mobile.

Holding & Corporate

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté de Holding & Corporate s'établit à -11 millions d'euros, soit une baisse de 57 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2007. Au premier trimestre 2007, il comprenait l'incidence favorable du dénouement d'un contentieux engagé par Vivendi SA concernant ses droits à déduire la TVA, soit un produit de 73 millions d'euros. Par ailleurs, au premier trimestre 2008, il comprend une reprise nette de provisions relatives aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres (+23 millions d'euros).

5 Trésorerie et capitaux

Note préliminaire : Vivendi considère que l'«endettement financier net», agrégat à caractère non strictement comptable, est un indicateur pertinent de la mesure de l'endettement du groupe. L'endettement financier net doit être considéré comme une information complémentaire, qui ne peut pas se substituer aux données comptables telles qu'elles figurent au bilan consolidé, ni à toute autre mesure de l'endettement à caractère strictement comptable. La Direction de Vivendi utilise l'endettement financier net dans un but informatif et de planification, ainsi que pour se conformer à certains de ses engagements, en particulier les covenants financiers.

5.1 Evolution de l'endettement financier net

Au 31 mars 2008, l'endettement financier net de Vivendi s'élève à 4 832 millions d'euros, contre 5 186 millions d'euros au 31 décembre 2007.

(en millions d'euros)	31 mars 2008	31 décembre 2007
Emprunts et autres passifs financiers	7 843	7 376
dont emprunts et autres passifs financiers à long terme (a)	5 650	5 610
dont emprunts et autres passifs financiers à court terme (a)	2 193	1 766
Instruments financiers dérivés à l'actif (b)	(24)	(69)
Dépôts en numéraire adossés à des emprunts (b)	(30)	(72)
	7 789	7 235
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	(2 957)	(2 049)
Endettement financier net	4 832	5 186

- Tels que présentés au bilan consolidé.
- Inclus au bilan consolidé dans les rubriques d'actifs financiers.

Au cours du premier trimestre 2008, l'endettement financier net a diminué de 354 millions d'euros. Cette baisse traduit les évolutions suivantes :

- La trésorerie nette générée sur la période s'est élevée à 908 millions d'euros. Dans ce montant, les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles contribuent à hauteur de 1 056 millions d'euros et les activités de financement à hauteur de 117 millions d'euros, en ce compris l'augmentation nette des emprunts pour 437 millions d'euros en partie compensée par les dividendes versés par SFR à son actionnaire minoritaire pour 237 millions d'euros. Ces entrées de trésoreries sont partiellement compensées par l'utilisation de trésorerie liée aux activités d'investissement à hauteur de 246 millions d'euros (dont 538 millions d'euros au titre des investissements industriels, nets partiellement compensés par les dividendes reçus de NBC Universal pour 142 millions d'euros).
- Les opérations sans impact sur la trésorerie ayant un impact sur l'endettement financier net se sont élevées à 554 millions d'euros. Elles comprennent essentiellement l'augmentation nette des emprunts (437 millions d'euros).

(en millions d'euros)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Emprunts et autres (a)	Impact sur l'endettement financier net
Endettement financier net au 31 décembre 2007	(2 049)	7 235	5 186
Flux nets liés aux :			
Activités opérationnelles	(1 056)	-	(1 056)
Activités d'investissement	246	43	289
Activités de financement	(117)	526	409
Effet de change	19	(15)	4
Variation de l'endettement financier net au cours de la période	(908)	554	(354)
Endettement financier net au 31 mars 2008	(2 957)	7 789	4 832

- « Autres » comprend les engagements d'achat d'intérêts minoritaires, les instruments financiers dérivés ainsi que les dépôts en numéraire adossés à des emprunts.

5.2 Analyse de l'évolution de l'endettement financier net

	Se référer à la section	Sur le premier trimestre 2008		
		Impact sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	Impact sur les emprunts et autres	Impact sur l'endettement financier net
(en millions d'euros)				
Résultat opérationnel	2	(1 118)	-	(1 118)
Retraitements		(377)	-	(377)
Investissements de contenus, nets		6	-	6
Marge brute d'autofinancement		(1 489)	-	(1 489)
Autres éléments de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel		6	-	6
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt	3	(1 483)	-	(1 483)
Impôts nets payés	3	427	-	427
Activités opérationnelles	A	(1 056)	-	(1 056)
Investissements financiers				
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise		73	-	73
Acquisitions de titres mis en équivalence		1	-	1
Augmentation des actifs financiers		64	(2)	62
Total des investissements financiers		138	(2)	136
Désinvestissements financiers				
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		10	-	10
Cessions de titres mis en équivalence		-	-	-
Diminution des actifs financiers		(298)	45	(253)
Total des désinvestissements financiers		(288)	45	(243)
Activités d'investissements financiers		(150)	43	(107)
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	3	(142)	-	(142)
Dividendes reçus de participations non consolidées		-	-	-
Activités d'investissement hors acquisitions / (cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes		(292)	43	(249)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		565	-	565
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(27)	-	(27)
Investissements industriels, nets	3	538	-	538
Activités d'investissement	B	246	43	289
Opérations avec les actionnaires				
Augmentation de capital		-	-	-
(Cessions) / Acquisitions de titres d'autocontrôle		(1)	-	(1)
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires		237	-	237
<i>Dont SFR</i>		237	-	237
Total des opérations avec les actionnaires		236	-	236
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers				
Mise en place des emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme		(265)	265	-
<i>Dont augmentation de la ligne de crédit SFR (échéance avril 2011)</i>		(260)	260	-
Remboursement des emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme		8	(8)	-
Remboursement d'emprunts à court terme		184	(184)	-
Autres variations des emprunts et autres passifs financiers à court terme		(364)	364	-
<i>Dont SFR</i>		(238)	238	-
Opérations sans incidence sur la trésorerie		-	94	94
Intérêts nets payés	3	37	-	37
Autres flux liés aux activités financières	3	47	(5)	42
Total des opérations sur les emprunts et autres passifs financiers		(353)	526	173
Activités de financement	C	(117)	526	409
Effet de change	D	19	(15)	4
Variation de l'endettement financier net	A+B+C+D	(908)	554	(354)

Pour une analyse détaillée des flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt et des investissements industriels, nets se reporter à la section 3 « Analyse des flux de trésorerie opérationnels », *supra*.

5.3 Evolution des financements en 2008

5.3.1 FINANCEMENTS EXTERNES

Dans le cadre des acquisitions programmées de Neuf Cegetel et d'Activision (se reporter à la section 1.3 *supra*), Vivendi et ses filiales, le cas échéant, ont mis en place en 2008 les nouveaux financements externes suivants :

- **Obtention par Vivendi d'un nouveau crédit syndiqué.** Le 18 janvier 2008, Vivendi a obtenu auprès d'un pool de banques un crédit syndiqué de 3,5 milliards d'euros, qui a été formalisé le 29 février 2008. Cette nouvelle facilité est composée de 3 tranches :
 - 1,5 milliard d'euros de crédit relais remboursable par le produit de l'augmentation de capital à réaliser à l'issue de l'acquisition de Neuf Cegetel, pour un montant du même ordre, ou au plus tard au terme d'un délai de 18 mois ;
 - 2 milliards d'euros de facilité « revolving » pour moitié à 3 ans et à 5 ans. Ces lignes de crédit sont disponibles depuis le 29 février 2008.
- **Obtention par SFR de lignes de crédit complémentaires.** La souche obligataire à échéance juillet 2012 dont dispose SFR a été portée de 600 à 800 millions d'euros en avril 2008 ; SFR a également mis en place une nouvelle facilité de crédit revolving de 600 millions d'euros à 5 ans, avec une option de porter ce montant à 900 millions d'euros, au maximum. Ce financement vient en complément des lignes de crédit existantes et décrites dans le Document de référence 2007 (se reporter à la section 5.3.2 du rapport financier – page 160).
- **Vivendi a levé 1,4 milliard de dollars US d'obligations.** Le 2 avril 2008, Vivendi SA a procédé au placement de 700 millions de dollars US d'obligations assorties d'un coupon de 5,75 %, échéance 2013, émises au prix de 99,397 %, et de 700 millions de dollars US d'obligations assorties d'un coupon de 6,625 %, échéance 2018, émises au prix de 99,675 %. Cette opération s'est réalisée par le biais d'une offre privée à des investisseurs institutionnels selon la « Rule 144A » du Securities Act de 1933 et, en dehors des Etats-Unis, à des investisseurs non-américains dans le cadre de la « Regulation S » du même Securities Act. L'objectif de ce nouveau financement est de rééquilibrer la structure de la dette de Vivendi entre dettes bancaire et obligataire et d'en allonger la maturité moyenne. La mise en place de ce financement vient en substitution du tirage sur les lignes bancaires dont Vivendi dispose aujourd'hui et qui suffisent d'ores et déjà à assurer largement le financement des acquisitions d'Activision et de Neuf Cegetel.

Emprunt obligataire échangeable en actions Sogecable : Par ailleurs, à la suite du lancement de l'Offre Publique d'Achat de la société Prisa sur le capital de Sogecable à 28,00 euros par action, Vivendi a proposé de livrer aux porteurs de ces obligations des actions Sogecable sur la base de 1,0118 action Sogecable plus 2,00 euros en numéraire pour une obligation. Cette offre, qui s'est achevée le 18 avril 2008, a permis à Vivendi de récupérer la quasi-totalité des obligations encore en circulation. Vivendi a ensuite procédé au remboursement anticipé des obligations résiduelles, au prix de 29,32 euros augmenté des intérêts courus à la date du remboursement. A l'issue de l'offre d'échange, Vivendi ne détenait plus que 0,64 % du capital de Sogecable, et a apporté les actions correspondantes à l'OPA de Prisa sur Sogecable. Une description détaillée de cet emprunt au 31 décembre 2007 figure dans la note 24.3 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (page 241 du Document de référence 2007).

Cette opération devrait se traduire par une réduction de la dette nette de Vivendi d'environ 217 millions d'euros.

5.3.2 FINANCEMENTS INTRAGROUPE

Dans le cadre des acquisitions de Neuf Cegetel et d'Activision, Vivendi a également mis en place les financements intragroupe suivants :

- **Ligne de crédit accordée à SFR.** Le 4 avril 2008, Vivendi SA a accordé à SFR un financement de type revolving de 3 milliards d'euros. Ce crédit est amortissable de 1 milliard d'euros à chaque échéance, soit le 1^{er} juillet 2009, le 1^{er} juillet 2010 et le 1^{er} janvier 2013 et est assorti d'une marge de 0,35 % appliquée au taux Euribor. Ce financement vient en complément d'un prêt de type revolving de 700 millions d'euros accordé par Vivendi SA à SFR en décembre 2006 à maturité décembre 2009, assorti d'une marge de 0,15 % appliquée au taux Euribor.
- **Prêt accordé à Activision Blizzard.** Le 29 avril 2008, selon les termes de l'accord signé le 1^{er} décembre 2007 entre Vivendi et Activision (se reporter à la note 2.8 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 - page 193 du Document de référence 2007). Vivendi s'est engagé à accorder à Activision Blizzard un financement d'un montant allant jusqu'à 1 025 millions de dollars US. Cette facilité est composée de 3 tranches :
 - Un prêt d'un montant allant jusqu'à 400 millions de dollars US, à échéance le 31 mars 2010, et assorti d'une marge de 0,85 % appliqué au taux Libor, destiné à financer l'offre publique d'achat dans le cas où le résultat de l'offre excéderait 3 628 millions de dollars US.

- Un prêt d'un montant allant jusqu'à 150 millions de dollars US, à échéance le 31 mars 2011, et assorti d'une marge de 1,20 % appliqué au taux Libor, destiné à rembourser après la clôture de l'opération les emprunts existants au titre des lignes de crédit de Vivendi Games à la date de clôture de l'opération.
- Une facilité de crédit « revolving » de 475 millions de dollars US, à échéance le 31 mars 2011, et assortie d'une marge de 1,20 % appliqué au taux Libor, destinée à financer notamment les besoins en fonds de roulement après la clôture de l'opération.

5.3.3 EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET AU DEUXIEME TRIMESTRE 2008

Au 31 mars 2008, l'endettement financier net de Vivendi s'élevait à 4,8 milliards d'euros. Au cours du deuxième trimestre, l'endettement financier net devrait augmenter d'un montant d'environ 6,6 milliards d'euros, comprenant les éléments suivants :

- L'incidence à la hausse de la prise de contrôle de Neuf Cegetel pour environ 5,3 milliards d'euros, qui comprend le prix d'acquisition de 28 % du capital de Neuf Cegetel par SFR auprès du Groupe Louis Dreyfus pour environ 2,1 milliards d'euros, ainsi que le prix d'acquisition d'environ 32 % du capital de Neuf Cegetel par SFR auprès du public pour environ 2,2 milliards d'euros, sous réserve du succès complet de l'Offre Publique d'Achat, qui serait suivie, le cas échéant, d'une Offre Publique de Retrait (se reporter à la section 1.3 *supra*), et la consolidation de l'endettement financier net de Neuf Cegetel pour 1 milliard d'euros ;
- L'incidence à la hausse du paiement par Vivendi du dividende au titre de l'exercice 2007, le 14 mai 2008, pour 1,5 milliard d'euros ;
- Compensées par l'incidence à la baisse du remboursement de l'emprunt obligataire échangeable en actions Sogecable pour 0,2 milliard d'euros. Cette opération sans impact sur la trésorerie de Vivendi a été réalisée par la remise de titres Sogecable présents au bilan de Vivendi. Se reporter à la note 15 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (page 215 du Document de référence 2007).

Par ailleurs, le projet de création d'Activision Blizzard se traduirait, à la date de clôture de l'opération, par une augmentation supplémentaire de l'endettement financier net de Vivendi d'environ 1,8 milliard d'euros.

5.3.4 EVOLUTION DE LA DUREE MOYENNE DE LA DETTE FINANCIERE

En date du 13 mai 2008, compte tenu de la mise en place des nouveaux financements décrits dans la section 5.3.1 *supra*, la durée moyenne « économique »¹⁰ de la dette financière de Vivendi et ses filiales serait de 4,5 années (contre 4,2 années à fin 2007).

5.3.5 NOTATION DE LA DETTE FINANCIERE

La notation de Vivendi au 13 mai 2008, date de la réunion du Directoire arrêtant les comptes du 1^{er} trimestre clos le 31 mars 2008, est la suivante :

Agence de notation	Date de notation	Type de dette	Notations	Implication
Standard & Poor's	27 juillet 2005	Dette long terme <i>corporate</i>	BBB	} Stable
		Dette court terme <i>corporate</i>	A-2	
		Dette senior non garantie (<i>unsecured</i>)	BBB	
Moody's	13 septembre 2005	Dette long terme senior non garantie (<i>unsecured</i>)	Baa2	Stable
Fitch Ratings	10 décembre 2004	Dette long terme senior non garantie (<i>unsecured</i>)	BBB	Stable

6 Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et

¹⁰ Selon laquelle toute la capacité de tirage sur les lignes de crédits à moyen terme disponibles dans le groupe peut être utilisée pour rembourser les emprunts les plus courts existant dans le groupe.

notamment la finalisation de l'opération Activision Blizzard, le risque que Vivendi n'obtienne pas les autorisations nécessaires à la finalisation de certaines opérations, ainsi que les risques décrits dans le document de référence 2007 déposé par Vivendi auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles en langue anglaise sur le site de Vivendi (www.vivendi.com). Le présent rapport contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.

II- Etats financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2008 (non audités)

Compte de résultat condensé

	Note	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercice clos le 31 décembre 2007
		2008	2007	2007
Chiffre d'affaires	2	5 280	5 020	21 657
Coût des ventes		(2 494)	(2 273)	(9 876)
Charges administratives et commerciales		(1 649)	(1 611)	(7 202)
Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels		(19)	78	(159)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises		-	-	(34)
Résultat opérationnel	2	1 118	1 214	4 386
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		85	82	373
Coût du financement	3	(37)	(24)	(166)
Produits perçus des investissements financiers		2	2	6
Autres charges et produits financiers	3	(22)	197	(83)
Résultat des activités avant impôt		1 146	1 471	4 516
Impôt sur les résultats	4	(276)	(224)	(747)
Résultat net des activités		870	1 247	3 769
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		-	-	-
Résultat net		870	1 247	3 769
<i>Dont</i>				
Résultat net, part du groupe		555	932	2 625
Intérêts minoritaires		315	315	1 144
Résultat net des activités, part du groupe par action	6	0,48	0,81	2,26
Résultat net des activités, part du groupe dilué par action	6	0,47	0,80	2,25
Résultat net, part du groupe par action	6	0,48	0,81	2,26
Résultat net, part du groupe dilué par action	6	0,47	0,80	2,25
Résultat net ajusté	5	697	771	2 832
Résultat net ajusté par action	6	0,60	0,67	2,44
Résultat net ajusté dilué par action	6	0,60	0,66	2,43

Données en millions d'euros, sauf données par action, en euros.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Bilan condensé

(en millions d'euros)	Note	31 mars 2008 (non audité)	31 décembre 2007
ACTIF			
Écarts d'acquisition		15 058	15 427
Actifs de contenus non courants		2 862	3 127
Autres immobilisations incorporelles		2 716	2 772
Immobilisations corporelles		4 571	4 675
Titres mis en équivalence		6 317	6 825
Actifs financiers non courants		1 061	1 215
Impôts différés		1 366	1 422
Actifs non courants		33 951	35 463
Stocks		406	429
Impôts courants		653	646
Actifs de contenus courants		805	964
Créances d'exploitation et autres		4 623	5 208
Actifs financiers à court terme		130	187
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 957	2 049
		9 574	9 483
Actifs détenus en vue de la vente		-	133
Actifs courants		9 574	9 616
TOTAL ACTIF		43 525	45 079
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capital		6 406	6 406
Primes d'émission		7 332	7 332
Actions d'autocontrôle		(2)	(2)
Réserves et autres		6 136	6 606
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA		19 872	20 342
Intérêts minoritaires		2 148	1 900
Capitaux propres		22 020	22 242
Provisions non courantes		1 453	1 594
Emprunts et autres passifs financiers à long terme		5 650	5 610
Impôts différés		1 014	1 096
Autres passifs non courants		949	1 078
Passifs non courants		9 066	9 378
Provisions courantes		682	705
Emprunts et autres passifs financiers à court terme		2 193	1 766
Dettes d'exploitation		9 514	10 784
Impôts courants		50	204
Passifs courants		12 439	13 459
Total passif		21 505	22 837
Obligations contractuelles et autres engagements	8	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		43 525	45 079

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Tableau des flux de trésorerie condensés

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercice clos le 31 décembre 2007
	2008	2007	2007
Activités opérationnelles			
Résultat opérationnel	1 118	1 214	4 386
Retraitements	377	343	1 857
<i>Dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	460	419	1 833
Investissements de contenus, nets	(6)	(12)	(97)
Marge brute d'autofinancement	1 489	1 545	6 146
Autres éléments de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel	(6)	(35)	20
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt	1 483	1 510	6 166
Impôts nets payés	(427)	(371)	(1 072)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 056	1 139	5 094
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(565)	(477)	(1 647)
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(73)	73	(398)
Acquisitions de titres mis en équivalence	(1)	-	(254)
Augmentations des actifs financiers	(64)	(60)	(194)
Investissements	(703)	(464)	(2 493)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	27	2	21
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	(10)	469	304
Cessions de titres mis en équivalence	-	-	23
Diminution des actifs financiers	298	177	129
Désinvestissements	315	648	477
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	142	128	340
Dividendes reçus de participations non consolidées	-	-	1
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(246)	312	(1 675)
Activités de financement			
Augmentation de capital	-	-	149
Cessions (acquisitions) de titres d'autocontrôle	1	4	(212)
Dividendes versés aux actionnaires de Vivendi SA	-	-	(1 387)
Dividendes et remboursements d'apports versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires	(237)	(316)	(1 048)
Opérations avec les actionnaires	(236)	(312)	(2 498)
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme	265	11	758
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme	(8)	(12)	(180)
Remboursement d'emprunts à court terme	(184)	(29)	(1 805)
Autres variations des emprunts et autres passifs financiers à court terme	364	165	181
Intérêts nets payés	(37)	(39)	(191)
Autres flux liés aux activités financières	(47)	6	(24)
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers	353	102	(1 261)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	117	(210)	(3 759)
Effet de change	(19)	(1)	(11)
Total des flux de trésorerie	908	1 240	(351)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Ouverture	2 049	2 400	2 400
Clôture	2 957	3 640	2 049

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Tableau de variation des capitaux propres condensés

Premier trimestre clos le 31 mars 2008 (non audité)

(en millions d'euros, sauf nombre d'actions)	Note	Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA							Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
		Actions ordinaires		Primes d'émission	Actions d'auto- contrôle	Réserves et autres						
		Nombre d'actions (en milliers)	Capital social			Réserves	Gains (pertes) latents, nets	Écarts de conversion				Total
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2007		1 164 743	6 406	7 332	(2)	9 209	134	(2 737)	6 606	20 342	1 900	22 242
Dividendes et autres opérations avec les actionnaires de Vivendi SA		-	-	-	-	9	-	-	9	9	-	9
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(40)	(40)
Autres opérations avec les intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9)	(9)
Opérations avec les intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(49)	(49)
Résultat net		-	-	-	-	555	-	-	555	555	315	870
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	(5)	(110)	(919)	(1 034)	(1 034)	(18)	(1 052)
Charges et produits comptabilisés sur la période	7	-	-	-	-	550	(110)	(919)	(479)	(479)	297	(182)
Variations de la période		-	-	-	-	559	(110)	(919)	(470)	(470)	248	(222)
SITUATION AU 31 MARS 2008		1 164 743	6 406	7 332	(2)	9 768	24	(3 656)	6 136	19 872	2 148 (a)	22 020

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

- a. Dont écart de conversion cumulé de -67 millions d'euros.

Premier trimestre clos le 31 mars 2007 (non audité)

(en millions d'euros, sauf nombre d'actions)	Note	Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA							Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
		Actions ordinaires		Primes d'émission	Actions d'auto-contrôle	Réserves et autres						
		Nombre d'actions (en milliers)	Capital social			Réserves	Gains (pertes) latents, nets	Écarts de conversion				Total
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2006		1 157 034	6 364	7 257	(33)	7 907	96	(1 679)	6 324	19 912	1 952	21 864
Annulation d'actions d'autocontrôle		(1 300) (a)	(7)	(24)	31	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les actionnaires		-	-	-	(58)	7	-	-	7	(51)	-	(51)
Dividendes et autres opérations avec les actionnaires de Vivendi SA		(1 300)	(7)	(24)	(27)	7	-	-	7	(51)	-	(51)
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(118)	(118)
Autres opérations avec les intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	134	134
Opérations avec les intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	16
Résultat net		-	-	-	-	932	-	-	932	932	315	1 247
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	22	33	(134)	(79)	(79)	(4)	(83)
Charges et produits comptabilisés sur la période	7	-	-	-	-	954	33	(134)	853	853	311	1 164
Variations de la période		(1 300)	(7)	(24)	(27)	961	33	(134)	860	802	327	1 129
SITUATION AU 31 MARS 2007		1 155 734	6 357	7 233	(60)	8 868	129	(1 813)	7 184	20 714	2 279 (b)	22 993

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

- a. Cette annulation résulte de la conversion des plans d'options d'achat d'ADS Vivendi en plans de SARs, intervenue en mai 2006.
- b. Dont écart de conversion cumulé de -41 millions d'euros.

Exercice 2007

	Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA									Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
	Actions ordinaires		Primes d'émission	Actions d'auto- contrôle	Réserves et autres			Capitaux propres, part du groupe				
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social			Réserves	Gains (pertes) latents, nets	Écarts de conversion		Total			
(en millions d'euros, sauf nombre d'actions)	Note											
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2006		1 157 034	6 364	7 257	(33)	7 907	96	(1 679)	6 324	19 912	1 952	21 864
Dividendes versés par Vivendi SA (1,20 euro par action)		-	-	-	-	(1 387)	-	-	(1 387)	(1 387)	-	(1 387)
Exercice de plans de stock-options		7 733	43	74	-	-	-	-	-	117	-	117
Plan d'épargne groupe (18 juillet 2007)		1 276	6	25	-	-	-	-	-	31	-	31
Annulation d'actions d'autocontrôle		(1 300)	(7)	(24)	31	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les actionnaires		-	-	-	-	62	-	-	62	62	-	62
Dividendes et autres opérations avec les actionnaires de Vivendi SA		7 709	42	75	31	(1 325)	-	-	(1 325)	(1 177)	-	(1 177)
Dividendes		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 047)	(1 047)
Autres opérations avec les intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(133)	(133)
Opérations avec les intérêts minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 180)	(1 180)
Résultat net		-	-	-	-	2 625	-	-	2 625	2 625	1 144	3 769
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres		-	-	-	-	2	38	(1 058)	(1 018)	(1 018)	(16)	(1 034)
Charges et produits comptabilisés sur la période	7	-	-	-	-	2 627	38	(1 058)	1 607	1 607	1 128	2 735
Variations de la période		7 709	42	75	31	1 302	38	(1 058)	282	430	(52)	378
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2007		1 164 743	6 406	7 332	(2)	9 209 (a)	134	(2 737)	6 606	20 342	1 900 (b)	22 242

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

- Les réserves sont essentiellement constituées du cumul des résultats des exercices antérieurs non distribués et du résultat net, part du groupe de l'exercice en cours.
- Dont écart de conversion cumulé de -53 millions d'euros.

Notes annexes aux états financiers condensés

Réuni au siège social le 13 mai 2008, le Directoire a arrêté le rapport financier et les états financiers condensés non audités du premier trimestre clos le 31 mars 2008.

Les états financiers condensés non audités du premier trimestre de l'exercice 2008 se lisent en complément des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils figurent dans le Rapport annuel - Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 mars 2008 sous le numéro D.08-131 (« Document de référence 2007 », pages 163 et suivantes).

Note 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Comptes intermédiaires

Les comptes condensés intermédiaires du premier trimestre de l'exercice 2008 sont présentés et ont été préparés sur la base des dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée dans l'Union Européenne (UE) et publiée par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ainsi, Vivendi a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (se référer notamment à la note 1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de ces états financiers, pages 171 et suivantes du Document de référence 2007) et les dispositions suivantes ont été retenues :

- Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du produit du taux effectif annuel d'impôt estimé, appliqué au résultat comptable de la période avant impôt retraité des éléments passibles de l'impôt au taux réduit. Par exception, l'impôt au taux réduit est calculé sur la base d'imposition réelle. L'estimation du taux effectif annuel d'impôt prend notamment en considération la reconnaissance prévue sur l'exercice des actifs d'impôt différé précédemment non reconnus.
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des avantages au personnel et de la participation des salariés correspondent au prorata des charges estimées de l'année, éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

1.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2008

Les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2008, décrites dans la note 1.5 « Nouvelles normes IFRS et interprétations IFRIC publiées mais non encore entrées en vigueur » de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (pages 187 et 188 du Document de référence 2007), n'ont pas trouvé à s'appliquer sur le premier trimestre 2008.

Note 2 Compte de résultat condensé par métier

L'activité de Vivendi s'articule autour de cinq métiers du divertissement numérique: Universal Music Group, Groupe Canal+, SFR, Groupe Maroc Telecom et Vivendi Games.

Trimestre clos le 31 mars 2008									
(en millions d'euros)	Universal Music Group	Groupe Canal+	SFR	Groupe Maroc Telecom	Vivendi Games	Holding & Corporate	Activités non stratégiques et autres	Éliminations	Total Vivendi
Chiffre d'affaires réalisé avec des tiers	1 032	1 116	2 299	612	221	-	-	-	5 280
Chiffre d'affaires réalisé avec d'autres segments	1	(1)	3	2	-	-	-	(5)	-
Chiffre d'affaires	1 033	1 115	2 302	614	221	-	-	(5)	5 280
Charges d'exploitation hors amortissements et dépréciations des immobilisations et hors charges relatives aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	(913)	(903)	(1 444)	(264)	(167)	(34)	(7)	5	(3 727)
Charges relatives aux stock-options et autres rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	13	(2)	(2)	(1)	7	23	-	-	38
EBITDA	133	210	856	349	61	(11)	(7)	-	1 591
Coûts de restructuration	(12)	-	-	1	-	1	-	-	(10)
Résultat de cession d'actifs corporels et incorporels	-	-	(6)	3	-	-	-	-	(3)
Autres éléments opérationnels non récurrents	1	1	-	(1)	-	1	(2)	-	-
Amortissements d'immobilisations corporelles	(11)	(27)	(130)	(63)	(10)	(2)	-	-	(243)
Amortissements d'immobilisations incorporelles hors ceux liés aux regroupements d'entreprises	-	(14)	(96)	(21)	(1)	-	-	-	(132)
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	111	170	624	268	50	(11)	(9)	-	1 203
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(64)	(8)	(7)	(6)	-	-	-	-	(85)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel (EBIT)	47	162	617	262	50	(11)	(9)	-	1 118
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	85
Coût du financement	-	-	-	-	-	-	-	-	(37)
Produits perçus des investissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Autres charges et produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	(22)
Impôt sur les résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	(276)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	870
<i>Dont</i>									
Résultat net, part du groupe									555
Intérêts minoritaires									315

Trimestre clos le 31 mars 2007									
(en millions d'euros)	Universal Music Group	Groupe Canal+	SFR	Groupe Maroc Telecom	Vivendi Games	Holding & Corporate	Activités non stratégiques et autres	Éliminations	Total Vivendi
Chiffre d'affaires réalisé avec des tiers	1 025	1 059	2 095	546	291	-	4	-	5 020
Chiffre d'affaires réalisé avec d'autres segments	2	8	1	4	-	-	-	(15)	-
Chiffre d'affaires	1 027	1 067	2 096	550	291	-	4	(15)	5 020
Charges d'exploitation hors amortissements et dépréciations des immobilisations et hors charges relatives aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	(952)	(860)	(1 234)	(222)	(158)	(19)	(6)	15	(3 436)
Charges relatives aux stock-options et autres rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	(8)	(1)	(2)	(1)	(10)	(4)	-	-	(26)
EBITDA	67	206	860	327	123	(23)	(2)	-	1 558
Coûts de restructuration	1	-	-	-	-	(1)	-	-	-
Résultat de cession d'actifs corporels et incorporels	1	-	(2)	-	(1)	-	-	-	(2)
Autres éléments opérationnels non récurrents	(1)	-	-	-	-	72	6	-	77
Amortissements d'immobilisations corporelles	(11)	(30)	(131)	(56)	(9)	(2)	(3)	-	(242)
Amortissements d'immobilisations incorporelles hors ceux liés aux regroupements d'entreprises	-	(12)	(84)	(15)	(6)	-	-	-	(117)
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	57	164	643	256	107	46	1	-	1 274
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(47)	(7)	-	(6)	-	-	-	-	(60)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel (EBIT)	10	157	643	250	107	46	1	-	1 214
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	82
Coût du financement	-	-	-	-	-	-	-	-	(24)
Produits perçus des investissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Autres charges et produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	197
Impôt sur les résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	(224)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	1 247
<i>Dont</i>									
Résultat net, part du groupe									932
Intérêts minoritaires									315

La quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence comprend principalement la quote-part dans le résultat net de NBC Universal (53 millions d'euros contre 65 millions d'euros sur le premier trimestre 2007), participation classée dans le segment Holding & Corporate, et de Neuf Cegetel (33 millions d'euros contre 18 millions d'euros au premier trimestre 2007), participation classée dans le segment SFR.

Note 3 Charges et produits des activités financières

Coût du financement

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31 décembre 2007
	2008	2007	
Charges d'intérêts sur les emprunts	66	73	301
Capitalisation des intérêts liés à l'acquisition de BMG Music Publishing	-	(15)	(25)
Produits d'intérêts de la trésorerie	(29)	(34)	(110)
Coût du financement au taux d'intérêt nominal	37	24	166
<i>Effet du coût amorti sur les emprunts</i>	<i>9</i>	<i>7</i>	<i>28</i>
Coût du financement au taux d'intérêt effectif	46	31	194

L'effet du coût amorti sur les emprunts est comptabilisé en autres charges financières (se reporter ci-après). Cet effet représente l'écart entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'intérêt effectif.

Autres charges et produits financiers

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31 décembre 2007
	2008	2007	
Plus-value de cession d'activités	1	241	262
<i>Dont plus-value liée à la cession de 10,18 % de Canal+ France à Lagardère</i>	-	239	239
Moins-value de cession d'activités	-	-	(40)
Plus-value de cession d'investissements financiers	11	-	4
Moins-value de cession d'investissements financiers	(1)	(1)	(185)
<i>Dont dépréciation intégrale des titres Amp'd</i>	-	-	(65)
Composante financière du coût des régimes d'avantages au personnel	(6)	(7)	(29)
Effet du coût amorti sur les emprunts	(9)	(7)	(28)
Variation de valeur des instruments dérivés	(11)	(14)	9
Effet de désactualisation des passifs (a)	(11)	(13)	(75)
Autres	4	(2)	(1)
Autres charges et produits financiers	(22)	197	(83)

- a. Cette ligne correspond principalement à l'effet de désactualisation des passifs constatés dans le cadre du rapprochement des activités de télévision payante en France du Groupe Canal+ et de TPS.

Note 4 Impôt

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31 décembre 2007
	2008	2007	
(Charge) / produit d'impôt :			
Incidence du régime du bénéfice mondial consolidé	79 (a)	132	605
Autres composantes de l'impôt	(355)	(356)	(1 352)
Impôt sur les résultats	(276)	(224)	(747)

- a. Correspond à 25 % de l'économie d'impôt attendue au titre de l'exercice 2009, en baisse en anticipation de l'intégration de Neuf Cegetel par SFR. Au 13 mai 2008, date de la réunion du Directoire arrêtant les comptes du trimestre clos le 31 mars 2008, Vivendi envisage de demander le renouvellement de son agrément au régime fiscal dit du « bénéfice mondial consolidé » pour une période de trois ans, conformément aux dispositions légales en vigueur. Se reporter à la note 6.1 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (page 201 du Document de référence 2007).

Note 5 Réconciliation du résultat net, part du groupe au résultat net ajusté

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31
	2008	2007	décembre 2007
Résultat net, part du groupe (a)	555	932	2 625
<i>Ajustements</i>			
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	85	60	301
Dépréciation des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (a)	-	-	34
Autres charges et produits financiers (a)	22	(197)	83
Variation de l'actif d'impôt différé lié au bénéfice mondial consolidé	69	2	(53)
Éléments non récurrents de l'impôt	4	-	74
Impôt sur les ajustements	(33)	(24)	(155)
Intérêts minoritaires sur les ajustements	(5)	(2)	(77)
Résultat net ajusté	697	771	2 832

a. Tels que présentés au compte de résultat condensé.

Note 6 Résultat par action

	Trimestres clos le 31 mars				Exercice clos le 31 décembre 2007	
	2008		2007		31 décembre 2007	
	De base	Dilué	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat (en millions d'euros)						
Résultat net, part du groupe	555	555	932	932	2 625	2 625
Résultat net ajusté	697	697	771	771	2 832	2 832
Nombre d'actions (en millions)						
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation (a)	1 164,7	1 164,7	1 155,0	1 155,0	1 160,2	1 160,2
Effet dilutif potentiel lié aux rémunérations payées en actions	-	5,7	-	11,1	-	7,6
Nombre d'actions moyen pondéré ajusté	1 164,7	1 170,4	1 155,0	1 166,1	1 160,2	1 167,8
Résultat par action (en euros)						
Résultat net, part du groupe par action	0,48	0,47	0,81	0,80	2,26	2,25
Résultat net ajusté par action	0,60	0,60	0,67	0,66	2,44	2,43

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession est nul sur les périodes présentées. Le résultat net des activités, part du groupe correspond ainsi au résultat net, part du groupe.

a. Net des titres d'autocontrôle (80 728 titres au 31 mars 2008).

Note 7 Tableau des charges et produits comptabilisés

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 mars 2008			Trimestre clos le 31 mars 2007			Exercice clos le 31 décembre 2007		
	Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA	Intérêts minoritaires	Total	Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA	Intérêts minoritaires	Total	Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA	Intérêts minoritaires	Total
Résultat net	555	315	870	932	315	1 247	2 625	1 144	3 769
Ecart de conversion	(919) (a)	(15)	(934)	(134) (a)	(5)	(139)	(1 058) (a)	(17)	(1 075)
Actifs disponibles à la vente	(1)	-	(1)	29	-	29	2	-	2
Évaluation à la juste valeur	(1)	-	(1)	29	-	29	2	-	2
Reclassement dans le résultat de la période lors de la cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture	(111)	(5)	(116)	5	1	6	38	2	40
Effet d'impôts	2	2	4	(1)	-	(1)	(2)	(1)	(3)
Gains (pertes) latents, nets	(110)	(3)	(113)	33	1	34	38	1	39
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres liés aux sociétés mises en équivalence	(4)	-	(4)	-	-	-	(2)	-	(2)
Autres	(1)	-	(1)	22	-	22	4	-	4
Autres impacts sur les réserves	(5)	-	(5)	22	-	22	2	-	2
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	(1 034)	(18)	(1 052)	(79)	(4)	(83)	(1 018)	(16)	(1 034)
CHARGES ET PRODUITS COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE	(479)	297	(182)	853	311	1 164	1 607	1 128	2 735

a. Dont variation des écarts de conversion au titre de la participation dans NBC Universal de respectivement -445 millions d'euros au premier trimestre 2008, -58 millions d'euros au premier trimestre 2007 et -481 millions d'euros en 2007.

Note 8 Obligations contractuelles et autres engagements

La présente note se lit en complément des informations relatives aux engagements donnés et reçus et aux actifs et passifs éventuels au 31 décembre 2007, tels que décrits dans la note 26 « Engagements » de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2007 (pages 244 et suivantes du Document de référence 2007).

Les principaux engagements contractés ou amendés sur le premier trimestre 2008 et leur incidence sur les états financiers sont décrits ci-après.

- **Engagements d'investissements :**

- Les obligations liées à la convention d'investissement signée par le Groupe Maroc Telecom avec l'Etat marocain en 2006 sont désormais remplies (se reporter à la note 26.1.2 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 - page 246 du Document de référence 2007). Au 31 mars 2008, le Groupe Maroc Telecom n'a donc plus d'engagement associé à cette convention.
- Le 4 mai 2008, dans le cadre du programme de service universel PACTE, le Groupe Maroc Telecom a signé une convention par laquelle il s'engage à couvrir en téléphonie mobile 1 500 localités enclavées au Maroc en 2008, pour un investissement total estimé à 762 millions de dirhams (66 millions d'euros). En contrepartie, Maroc Telecom sera dispensé du versement au fonds de service universel d'un montant de 396 millions de dirhams (35 millions d'euros) au titre de l'exercice 2008.

- **Résultat de l'appel d'offres de la Ligue 1 de football :** Le 6 février 2008, la Ligue de Football Professionnel (LFP) a attribué au Groupe Canal+ neuf des dix lots de télévision mis en vente dans le cadre de l'appel d'offres pour la diffusion de la Ligue 1 (2008-2009 à 2011-2012). Le Groupe Canal+ continuera ainsi à diffuser sur ses antennes l'intégralité et le meilleur de la Ligue 1, avec notamment les dix plus belles affiches de la saison, le grand match du dimanche soir, les soirées de multiplexe en ouverture et clôture du championnat, l'intégralité des matchs de tous les clubs de Ligue 1 et la totalité des magazines d'information à la télévision. Le prix payé par le Groupe Canal+ sera de 465 millions d'euros par saison, soit 1 860 millions d'euros au total. Ces engagements seront comptabilisés au bilan à l'ouverture de la fenêtre de diffusion de chaque saison. Les contrats ne sont pas signés à ce jour.

- **Acquisition de Kinowelt :** Dans le cadre de l'acquisition de Kinowelt finalisée le 2 avril 2008, des garanties générales et usuelles ont été accordées par les vendeurs à StudioCanal. En outre, certaines garanties spécifiques, au titre notamment de la propriété des droits de films, ont également été accordées.

- **SFR : Prise de contrôle de Neuf Cegetel :** Le 20 décembre 2007, SFR et le groupe Louis Dreyfus ont conclu un projet d'accord aux termes duquel ce dernier céderait à SFR l'intégralité de sa participation d'environ 28 % dans Neuf Cegetel à un prix de 34,50 euros par action (coupon 2007 attaché), soit un montant d'environ 2,1 milliards d'euros. Ce projet a reçu les avis favorables des Instances Représentatives du Personnel du Groupe SFR et de Neuf Cegetel, les 19 et 20 février 2008, respectivement.

Pour mettre en œuvre ce projet dans les conditions évoquées, un contrat de cession d'actions a été signé le 29 février 2008 entre les sociétés SFR, Louis Dreyfus Technologies SAS, Kurosawa et Vivendi, sous condition suspensive de l'approbation de l'opération par les autorités de contrôle des concentrations. Après accord du Ministre de l'Economie en date du 15 avril 2008, cette cession d'actions a été réalisée le même jour. SFR a ainsi pris le contrôle de Neuf Cegetel en portant sa participation à 68,13 % du capital. Et à cette date, le pacte d'actionnaire entre SFR et le Groupe Louis Dreyfus a pris fin (se reporter à la note 26.5 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 - page 253 du Document de référence 2007).

En application de la réglementation boursière, SFR a déposé le 22 avril 2008 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers une Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) visant les titres de Neuf Cegetel détenus par le public à un prix de 36,50 euros par action (coupon 2007 attaché) qui sera suivie, le cas échéant, d'une Offre Publique de Retrait. Les actionnaires de Neuf Cegetel ayant approuvé lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2008 le versement d'un dividende de 0,60 euro par action mis en paiement le 2 mai 2008, le prix de l'offre a été ajusté à 35,90 euros. Le montant maximum qui devrait être déboursé en cas de succès total de cette OPAS s'élèverait à environ 2,2 milliards d'euros. En outre, préalablement au lancement de l'OPAS, SFR a acquis environ 10 % complémentaires des titres de Neuf Cegetel au prix de 36,50 euros (coupon attaché), portant ainsi sa participation à environ 78 % du capital de Neuf Cegetel.

Par ailleurs, l'autorisation du Ministre s'accompagne de nouveaux engagements pris par Vivendi et ses filiales. Ceux-ci portent sur l'accès des concurrents et des nouveaux entrants aux marchés de gros sur les réseaux fixes et mobiles de SFR ; sur l'accueil sur le réseau fixe d'un éventuel distributeur de télévision indépendant ; et sur la distribution non-exclusive sur l'ADSL de huit nouvelles chaînes leaders sur leurs thématiques (Paris Première, Téva, Jimmy, Ciné Cinéma Famiz, trois chaînes M6 Music et Fun TV).

Engagements liés aux opérations en cours au 31 mars 2008

Au 31 mars 2008, le groupe est engagé dans des processus d'acquisitions de sociétés dont la réalisation est soumise à l'approbation des autorités de la concurrence ou des actionnaires ou à la consultation des instances sociales. Ces opérations comprennent notamment le rapprochement de Vivendi Games et d'Activision pour créer Activision Blizzard (se reporter à la note 2.8 de l'annexe aux états financiers

consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 - page 193 du Document de référence 2007) ainsi que le projet d'acquisition par UMG d'Univision Music Group.

Note 9 Litiges

Dans le cours normal de ses activités, Vivendi est mis en cause dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives.

La description de certains litiges dans lesquels Vivendi ou des sociétés de son groupe sont défendeurs est présentée dans le Document de référence 2007 (pages 253 et suivantes). Les paragraphes ci-après constituent une mise à jour de ces litiges au 13 mai 2008, date de la réunion du Directoire arrêtant les comptes du premier trimestre clos le 31 mars 2008.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe, autres que ceux décrits ci-dessous.

Enquête COB/AMF ouverte en juillet 2002

Le 19 décembre 2006, la Chambre commerciale de la Cour de cassation, sur pourvoi de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), a partiellement cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 28 juin 2005 en estimant que le caractère inexact ou incomplet des chiffres communiqués oralement par Jean-Marie Messier lors de l'Assemblée générale du groupe de 2002 était imputable à la société, dès lors que le dirigeant, agissant dans l'exercice de ses fonctions, incarne la société au nom et pour le compte de laquelle il s'exprime. En revanche, la Cour de cassation a confirmé le caractère exact et approprié des méthodes de consolidation retenues par Vivendi. L'affaire a été partiellement renvoyée devant une nouvelle formation de la Cour d'appel de Paris. Une audience de procédure est prévue le 19 mai 2008.

Elektrim Telekomunikacja

Vivendi est aujourd'hui actionnaire à hauteur de 51 % dans Elektrim Telekomunikacja Sp. Z.o.o. (Telco) et Carcom Warszawa (Carcom), deux sociétés de droit polonais qui ont acquis directement et indirectement 51 % du capital de Polska Telefonia Cyfrowa Sp. Z.o.o. (PTC), un des premiers opérateurs de téléphonie mobile en Pologne. Ces participations font l'objet de nombreux contentieux dont les principales mises à jour sont décrites ci-après.

Procédure arbitrale devant la London Court of International Arbitration (LCIA)

Le 22 août 2003, Vivendi et Vivendi Telecom International SA (VTI) ont déposé une demande d'arbitrage devant la London Court of International Arbitration (LCIA) à l'encontre d'Elektrim, Telco et Carcom. Cette demande d'arbitrage intervient en relation avec le Third Amended and Restated Investment Agreement du 3 septembre 2001 (le « Pacte ») conclu entre Elektrim, Telco, Carcom, Vivendi et VTI qui a pour objet de régir les relations entre Vivendi et Elektrim au sein de Telco et Carcom. Le litige porte essentiellement sur des prétendues violations du Pacte par Elektrim et Vivendi.

Le 19 mars 2008, le tribunal arbitral a rendu une sentence en faveur de Vivendi jugeant qu'Elektrim avait violé les fondements du pacte d'actionnaires Telco en agissant systématiquement contre les intérêts de cette dernière afin de servir ses propres intérêts et en refusant de reconnaître le droit de Telco au bénéfice économique des actions PTC. Toutes les demandes reconventionnelles d'Elektrim ont été rejetées.

Procédure contre Deutsche Telekom devant le Tribunal de commerce de Paris

Au mois d'avril 2005, Vivendi a assigné Deutsche Telekom (DT) devant le Tribunal de commerce de Paris en responsabilité délictuelle pour rupture abusive de pourparlers au motif qu'en septembre 2004, DT a mis fin, sans préavis et sans motif légitime, aux négociations tripartites avec Elektrim et Vivendi, engagées un an plus tôt et portant sur la cession de 51 % de PTC à DT. Vivendi réclame à DT une indemnité d'un montant de 1,8 milliard d'euros. Le 18 mars 2008, le Tribunal de Commerce de Paris a débouté Vivendi de sa demande.

Réclamation contre la société Compagnie Immobilière Phénix Expansion

La Compagnie Immobilière Phénix Expansion (CIP Expansion), ancienne filiale de Vivendi, fait l'objet d'une réclamation de la part de l'entreprise publique russe Tso Yaroslavstroï dans le cadre d'un contrat de construction de maisons préfabriquées dans la région de Yaroslav. Le 30 mars 2005, Tso Yaroslavstroï a saisi la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI d'une demande visant à obtenir la condamnation de la société CIP Expansion au paiement de sommes représentant, notamment, la perte des gains envisagés sur la vente des maisons préfabriquées et la réparation du préjudice subi. La sentence devrait être rendue au cours du premier semestre 2008.

Parabole Réunion

En juillet 2007, le groupe Parabole Réunion a introduit une procédure devant le Tribunal de grande instance de Paris consécutive à l'arrêt de la distribution exclusive des chaînes TPS sur les territoires de La Réunion, de Mayotte, de Madagascar et de la République de Maurice. Par jugement en date du 18 septembre 2007, le Groupe Canal+ s'est vu interdire sous astreinte de permettre la diffusion par des tiers des dites

chaînes, sauf à proposer à Parabole Réunion leur remplacement par d'autres chaînes exclusives d'attractivité équivalente. Le Groupe Canal+ a interjeté appel au fond de ce jugement. Une procédure de médiation est actuellement en cours.

Plainte de Bouygues Telecom contre SFR et Orange

A la suite d'une plainte de Bouygues Telecom contre SFR et Orange pour de prétendues pratiques anticoncurrentielles sur les marchés de terminaison d'appels et de téléphonie mobile, le Conseil de la concurrence a été saisi. Le 13 mars 2008, SFR a reçu une notification des griefs et dispose d'un délai de deux mois pour présenter ses observations.

Auto saisine du Conseil de la concurrence

Le Conseil de la concurrence, initialement saisi par certaines sociétés du groupe AB de prétendues pratiques anticoncurrentielles de la part de Groupe Canal+, s'est auto saisi de l'analyse des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la télévision payante. Dans ce cadre, Vivendi et Groupe Canal+ ont été entendus par le rapporteur. A ce jour, aucune notification des griefs n'a été formulée.

Note 10 Événements postérieurs à la clôture

Les principaux événements intervenus depuis le 31 mars 2008 sont les suivants :

- Le 2 avril, StudioCanal finalise l'acquisition de Kinowelt.
- Le 2 avril, Vivendi a levé 1,4 milliard de dollars US d'obligations.
- Le 15 avril 2008, Vivendi et SFR ont reçu l'autorisation du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi de procéder à l'acquisition de la participation de Groupe Louis Dreyfus dans le capital de Neuf Cegetel (une description détaillée de l'opération figure dans la note 8 de ce document).
- Le 16 avril, le projet de création d'Activision Blizzard a reçu l'approbation des autorités européennes de la concurrence.
- En avril, à la suite du lancement de l'Offre Publique d'Achat de la société Prisa sur le capital de Sogecable, Vivendi a remboursé son emprunt obligataire échangeable en actions Sogecable.